

TG n°5 (2h)
Rédigez les §AEI d'une EC3

EC3 : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous mettrez en évidence les principaux facteurs expliquant les choix de localisation des firmes multinationales. (Nouvelle Calédonie 2013)

DOCUMENT 1

Répartition des flux d'investissement direct à l'étranger (IDE⁽¹⁾) par région, 2007-2010
(en pourcentage des flux mondiaux)

Région	Entrées d'IDE				Sorties d'IDE			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Pays développés	68,8	55,3	50,9	48,4	84,8	80,7	72,2	70,7
Pays en développement dont :	26,9	37,7	43,1	46,1	12,9	16,2	23,1	24,8
- Amérique latine et Caraïbes	7,8	11,9	11,9	12,8	2,5	4,2	3,9	5,8
- Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	12,3	16,3	20,4	24,1	7,9	9,3	16,5	17,5
Europe du Sud-Est, CEI ⁽²⁾	4,3	6,9	6,0	5,5	2,3	3,2	4,2	4,6

Source : « Mondialisation et entreprises : quelles interactions ? », RAINELLI Michel, Cahiers Français n°365, 2011.

(1) Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

(2) Communauté des Etats Indépendants: ensemble économique formé par 11 républiques de l'ex Union Soviétique, dont la Russie.

DOCUMENT 2

La firme ne s'engage pas si elle n'a pas conscience de détenir des avantages compétitifs spécifiques : un avantage technologique, une marque, un accès privilégié au marché étranger, l'apprentissage que lui a procuré l'exportation vers ce marché. (...) Quant aux pays où elle est susceptible de s'implanter, ils doivent présenter des avantages comparatifs. (...) La disparité⁽¹⁾ entre les salaires du pays d'origine et ceux des pays hôtes est supposée susciter l'IDE⁽²⁾. Telle quelle, cette explication est inexacte théoriquement : la productivité du travail est omise. Et concrètement : les IDE ne se concentrent pas au Bouthan, au Mali ou à Madagascar où les salaires sont les plus faibles. L'IDE est attiré dans les pays ayant le rapport le plus avantageux entre coût salarial, charges incluses et productivité du travail. (...)

En outre, la main-d'œuvre doit avoir les qualifications requises en pays hôte ; la qualité relative du capital humain peut donc attirer l'IDE. Les différences de productivité renvoient aussi à des écarts technologiques entre pays.

Source : *Les multinationales globales*, ANDREFF Wladimir, 2003.

(1) Disparité : écart.

(2) Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

DOCUMENT 3

Les firmes chinoises qui appartiennent au secteur primaire⁽¹⁾ sont des firmes étatiques qui investissent à l'étranger pour des motifs d'accès aux ressources naturelles. Le recours à l'IDE⁽²⁾ plutôt qu'à l'importation vise essentiellement à réduire les risques de non-provisionnement, malgré les coûts engendrés par l'exploration, l'extraction et la distribution.

Les firmes opérant dans l'industrie lourde ont pour principal motif d'internationalisation des problèmes de taille du marché interne comparée à celle des marchés mondiaux. (...) Le recours à l'investissement est une alternative aux exportations lorsque celles-ci sont limitées par les barrières à l'entrée⁽³⁾. L'accès au marché comme facteur déterminant est ainsi cité par 85% des entreprises. (...)

Le deuxième motif le plus cité par les firmes multinationales chinoises est l'accès aux actifs stratégiques⁽⁴⁾ (51%), en particulier dans les secteurs de l'électronique, de la chimie et des services en infrastructure. (...)

Au total, les stratégies de déploiement des firmes multinationales des pays émergents⁽⁵⁾ sur les marchés occidentaux suivent des logiques d'accès aux ressources naturelles, d'accaparement des actifs technologiques et stratégiques et d'accès aux marchés dans les secteurs traditionnels. Source : *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, MOUHOUD El Mouhoub, 2011.

(1) Secteur primaire : activités liées à l'exploitation des ressources naturelles.

(2) Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

(3) Barrières à l'entrée: difficultés d'entrée sur le marché dues notamment à protectionnistes.

(4) Actifs stratégiques : atouts tels un brevet, une marque.

(5) Pays en développement connaissant une croissance économique très rapide.

Réponse possible :

I) Les choix de localisation des firmes sont guidés par la recherche d'une meilleure compétitivité prix

§1 A : La recherche des coûts salariaux les plus bas est un puissant moteur de l'internationalisation des firmes.

§2 A : La proximité avec les fournisseurs et les clients est aussi un moteur de l'internationalisation des firmes (↓ coûts de transport).

§3 A : La recherche du capital technique (ou physique) abondant et bon marché est aussi un moteur de l'internationalisation des firmes.

§4 A : La recherche d'une fiscalité accommodante est aussi un moteur de l'internationalisation des firmes.

§5 A : Le contournement de droits de douanes est aussi un moteur de l'internationalisation des firmes.

II) Ils sont aussi motivés par la recherche d'une plus grande compétitivité hors-prix

§6 A : La qualification de la main-d'œuvre est un stimulant important de l'internationalisation des firmes.

§7 A : La proximité avec les clients est aussi un stimulant important de l'internationalisation des firmes (meilleure connaissance du « marché » et meilleure réactivité face aux évolutions des goûts des consommateurs, effet de notoriété).

§8 A : A : La proximité avec les fournisseurs est aussi un stimulant important de l'internationalisation des firmes (↓ risque de non-provisionnement, suivi qualité des CI)

§9 A : La proximité avec les concurrents est aussi un stimulant important de l'internationalisation des firmes (bénéficiaire des externalités positives d'un cluster : KH et Ktechno)

§10 A : Les territoires riches en infrastructures et biens publics sont recherchés par les firmes

 Rédigez les 10 §AEI en utilisant explicitement au moins une fois chaque document.